

QUAND VOTRE ÉPARGNE RÉPOND AUX ENJEUX SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX



PERFORMANCE SOCIALE
DES INVESTISSEMENTS SOLIDAIRES
DE BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT

#10 - 2019 Semestre 1



BNP PARIBAS
ASSET MANAGEMENT

L'asset manager
d'un monde
qui change

INVESTISSEMENT SOLIDAIRE

L'investissement solidaire constitue une opportunité pour tous, au bénéfice de chacun. Via l'épargne solidaire proposée par BNP Paribas Asset Management, nos clients souscripteurs financent le développement d'entreprises solidaires engagées dans des projets à forte utilité sociale ou environnementale.

Ces structures, associations ou entreprises françaises non cotées, œuvrent dans leur territoire à la résolution d'un problème social et/ou environnemental identifié.

Ce rapport a pour but de valoriser l'action concrète de ces entreprises agissant dans 7 domaines d'action sociale.

97 M€

investis
au 30/06/2019

25

structures
financées

dont **1,2 M€**

investis au
1^e semestre
2019

16 ans

d'expérience

INDICATEURS D'IMPACT DE NOS PARTENAIRES

DANS CHAQUE DOMAINE D'ACTION SOCIALE

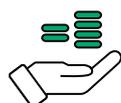
PRIORITAIRE

DIVERSIFICATION



ACCÈS À L'EMPLOI

- ▶ **23 457 personnes** employées et/ou accompagnées
- ▶ **47 %** de sorties dynamiques*



MICROFINANCE & SOUTIEN À L'ENTREPRENEURIAT

- ▶ **18 528 projets** entrepreneuriaux financés et/ou accompagnés
- ▶ **64 %** pérennes à 3 ans



ACCÈS AU LOGEMENT

- ▶ **5 209 logements** à disposition au 31/12/2018
- ▶ **5 974 personnes nouvellement logées** en 2018



HÉBERGEMENT DE PERSONNES DÉPENDANTES

- ▶ **47 EHPAD**
- ▶ **4 188 lits** et places pour l'accueil de personnes âgées



ACCÈS À LA SANTÉ ET MAINTIEN DE L'AUTONOMIE

- ▶ **131 910 bénéficiaires****



SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

- ▶ **66 pays** d'intervention
- ▶ **24 millions** de bénéficiaires



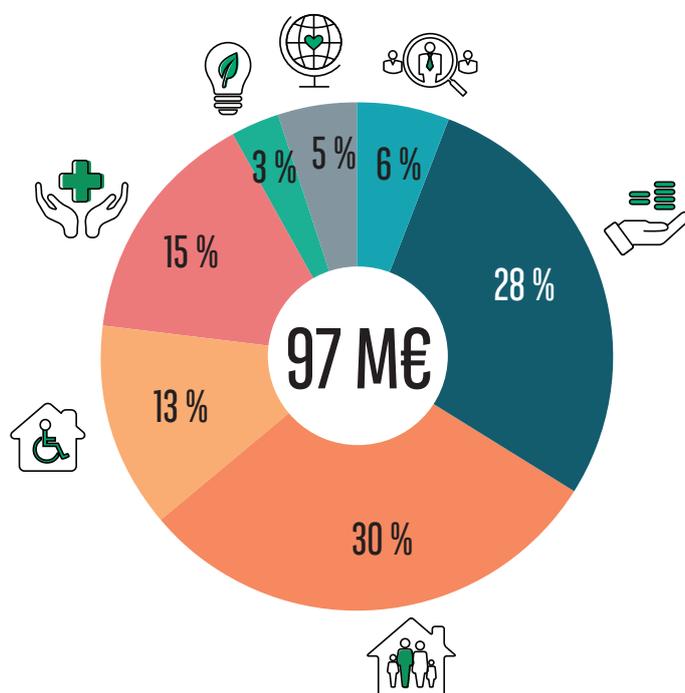
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET CONSOMMATION RESPONSABLE

- ▶ **5 105 ha** de terres agricoles biologiques cultivées
- ▶ **131 kwh/m²** de consommation d'énergie VS 200 kwh/m² en moyenne en France
- ▶ **9,8 millions €** de produits biologiques vendus

Données fournies, si disponibles, par les entreprises solidaires sur l'activité de l'année 2018 et agrégées par BNPP AM.

* Bénéficiaires ayant obtenu un emploi ou intégré une formation qualifiante ou pré-qualifiante.
** Croix-Rouge Française : nombre de bénéficiaires du périmètre social et médico-social

RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS SOLIDAIRES AU 30/06/2019 (EN %)



NOS ENTREPRISES PARTENAIRES

30/06/2019

Nos entreprises partenaires apportent des solutions complémentaires pour répondre à des problèmes communs tels que l'accès à l'emploi ou à un logement. Certaines entreprises ont des besoins de financement récurrents ou développent de nouveaux projets : nous pouvons alors réinvestir pour les soutenir dans leur croissance.



ACCÈS À L'EMPLOI



MICROFINANCE & SOUTIEN À L'ENTREPRENEURIAT



ACCÈS AU LOGEMENT

66 %
de sorties
dynamiques

GRUPE ID'EES

Conjuguer enjeux économiques et convictions sociales dans une démarche entrepreneuriale permettant aux plus fragiles de s'insérer durablement dans l'emploi.



49 %
du travail d'insertion
en faveur de
l'environnement

GRUPE LA VARAPPE (OPTIMA)

Permettre l'insertion dans la vie active des personnes en situation d'exclusion via différents métiers liés à l'environnement.



3 emplois
créés par semaine
depuis 2007

LE RELAIS FRANCE

Insérer des personnes en situation d'exclusion, par la création d'emplois durables liés à la revalorisation de textiles.



470 HA
de terres
biologiques
cultivées

RÉSEAU COCAGNE

Développer des exploitations maraîchères biologiques, à vocation d'insertion sociale et professionnelle, qui créent des emplois pour des personnes en situation précaire.



12 076
bilans de
compétence
mobilité réalisés

WIMOOV

Promouvoir une mobilité durable et autonome pour les publics fragiles favorisant ainsi l'accès à l'emploi.



84 %
de taux d'insertion

ADIE

Octroyer des microcrédits accompagnés afin de permettre aux personnes exclues du système bancaire de créer leur entreprise.



x6
de levier bancaire
permis grâce aux
prêts d'honneur

INITIATIVE FRANCE

Contribuer au financement des entrepreneurs qui placent la solidarité et la responsabilité au cœur de leur entreprise.



9 M€
d'encours
investi

PHITRUST PARTENAIRES

Financer et accompagner sur le long terme des entrepreneurs sociaux dans leur développement.



19 500
emplois créés ou
consolidés

FRANCE ACTIVE INVESTISSEMENT

Collecter l'épargne solidaire pour la réinvestir dans des entreprises solidaires créatrices d'emploi, prioritairement pour les personnes en difficulté.



10 €/an/m²
de charges pour les
énergies

FONCIÈRE CHÊNELET

Construire des logements sociaux écologiques, confortables et à consommations maîtrisées accessibles à des familles à faibles revenus.



RÉINVESTISSEMENT

4 042
logements au
31/12/2018

FONCIÈRE HABITAT & HUMANISME

Loger des personnes en difficulté dans des quartiers « équilibrés » et les accompagner pour une insertion durable.



97 %
de taux de
réinsertion dans un
logement pérenne

SOLIDARITÉS NOUVELLES POUR LE LOGEMENT-PROLOGUES

Loger décemment et accompagner jusqu'à l'accès à un logement pérenne des personnes en difficulté.



86
projets soutenus
pour 21 M€
engagés

SOLIFAP

Accompagner les associations par la création de logements et par l'investissement pour leurs actions de lutte contre le mal-logement.



Les entreprises sont présentées en fonction de leurs principales modalités d'action mais peuvent avoir des impacts multiples dans d'autres domaines. Données entreprises solidaires sur l'année 2017 ou 2018. Les droits de marque, de reproduction et autres droits de propriété intellectuelle sont et restent la propriété de leurs détenteurs respectifs.



HÉBERGEMENT DE PERSONNES DÉPENDANTES

911 places en EHPAD au 31/12/2018

ENTREPRENDRE POUR HUMANISER LA DÉPENDANCE (EHD)

Accompagner et loger les personnes en rupture d'autonomie, du fait de l'âge ou d'un handicap.



ACCÈS À LA SANTÉ ET MAINTIEN DE L'AUTONOMIE

577 établissements sociaux, médico-sociaux et sanitaires

CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Agir sur tout le territoire pour soulager la souffrance des hommes : urgence & secourisme, action sociale, formation et santé sont ses 4 métiers en France.



153 salariés reconnus travailleur handicapé

SCOP TITI FLORIS

Permettre le transport routier de personnes en situation de handicap.



1 chute sur **3** évitée en maison de retraite

SIEL BLEU

Accompagner les personnes fragiles en utilisant l'activité physique adaptée comme un outil de prévention santé, de bien-être et de lien social.



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET CONSOMMATION RESPONSABLE

+ 23 % de revenus supplémentaires pour les producteurs

CAFÉ MICHEL

Torréfier des cafés d'origine, 100 % bio et équitables, pour soutenir une consommation responsable et une agriculture paysanne.



RÉINVESTISSEMENT

94 entreprises accueillies

DARWIN-BASTIDE

Développer un lieu articulant coopération économique, transition écologique, inclusion sociale et alternatives citoyennes.



100 % énergies renouvelables dans ses locaux

ETIC

Financer et gérer des espaces de travail et commerces à haute qualité sociale et environnementale, dédiés aux acteurs du développement durable.



439 emplois créés sur les fermes

FONCIÈRE TERRE DE LIENS

Acheter des fermes pour les louer à des paysans engagés dans une agriculture de proximité, biologique et à taille humaine.



SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

16,7 M de bénéficiaires

ACTED

Intervenir dans la durée dans des pays fortement touchés par des crises, à travers la réponse aux urgences, en co-construisant une gouvernance effective, et en promouvant une croissance inclusive et durable.



49 275 vies sauvées en 2017

ALIMA

Réduire la mortalité des populations les plus vulnérables et intervenir durablement grâce à la recherche médicale opérationnelle.



74% de moyenne à l'audit social SPI4

MICROFINANCE SOLIDAIRE

Financer le développement de la microfinance et de l'entrepreneuriat social en faveur des plus pauvres dans les pays en développement.



2 168 jours d'accompagnement des partenaires

SIDI

Financer et accompagner des institutions de microfinance et des organisations de petits producteurs, pour favoriser l'essor d'un tissu d'acteurs locaux de développement économique.



Les entreprises sont présentées en fonction de leurs principales modalités d'action mais peuvent avoir des impacts multiples dans d'autres domaines. Données entreprises solidaires sur l'année 2017 ou 2018. Les droits de marque, de reproduction et autres droits de propriété intellectuelle sont et restent la propriété de leurs détenteurs respectifs.

FOCUS SUR :

LA GOUVERNANCE PARTICIPATIVE, UN ATOUT POUR LES STRUCTURES DE L'ESS

Si une structure solidaire poursuit plusieurs objectifs lorsqu'elle choisit son mode de gouvernance, le principal enjeu est celui d'assurer la pérennité de sa mission sociale. En effet, l'intégration de l'ensemble des parties prenantes à la prise de décision renforce naturellement la transparence d'une organisation et réduit le risque « homme-clé », un travers parfois constaté dans les organisations dont la gouvernance est trop verticale. En s'engageant dans la gouvernance participative, ces structures utilisent également le dialogue et l'intelligence collective comme outils d'innovation continue dans les réponses apportées aux problèmes sociétaux.

L'importance d'un dialogue élargi à toutes les parties prenantes est précisée dans la loi n°2014-856 du 31 juillet 2014 qui encadre l'Economie Sociale et Solidaire : « une gouvernance démocratique [...] prévoyant l'information et la participation, dont l'expression n'est pas seulement liée à leur apport en capital ou au montant de leur contribution financière, des associés, des salariés et des parties prenantes aux réalisations de l'entreprise ».

Afin de répondre à cette exigence, les structures solidaires s'organisent de différentes manières. Dans les coopératives (SCOP, SCIC...), le pouvoir démocratique est exercé par les membres sur le principe d'« une personne, une voix ». Dans le monde associatif, les orientations stratégiques sont définies par les adhérents lors des assemblées générales. Enfin, certaines structures solidaires aux statuts plus classiques (SA, SARL...) peuvent encadrer la gouvernance dans leurs statuts en fixant, par exemple, un nombre minimum d'actionnaires requis pour valider les votes ou différents collèges de parties prenantes lors des assemblées générales.

Ces différents exemples peuvent illustrer que si la gouvernance participative n'est pas le seul gage de bonne gestion d'une structure, elle peut sans conteste être un facteur de réussite en faisant de toute organisation, sociale ou non, un objet partagé dont tout le monde se sent responsable et ambassadeur.

TÉMOIGNAGES DES PARTENAIRES

■ CAFÉ MICHEL



Café Michel, torréfacteur artisanal, s'est transformé en SCOP (société coopérative et participative) en 2007 dans l'optique du départ à la retraite de son fondateur. Le fonds de commerce et les stocks ont été rachetés par les salariés devenus sociétaires avec l'appui des outils financiers du mouvement coopératif et des banques solidaires. Au départ définitif du fondateur les salariés associés ont élu un gérant sur la base d'un projet d'entreprise partagé : « Devenir le torréfacteur de référence des cafés bio et équitables distribués dans les réseaux de magasins spécialisés bio ».

Dès qu'ils ont plus d'une année d'ancienneté, les salariés de Café Michel doivent candidater au sociétariat de l'entreprise. Une fois devenus salariés sociétaires, ils prennent part non seulement aux décisions des assemblées générales statutaires mais aussi aux décisions importantes du projet d'entreprise (projet d'investissements, orientations stratégiques, développement de nouvelles activités...). Toutes les décisions sont prises selon la règle « un homme égal une voix », chaque sociétaire pèse le poids dans la prise de décision. L'élaboration et la validation des orientations du projet d'entreprise de façon participative entre les salariés-sociétaires est d'autant plus importante qu'ils sont et seront ceux qui les mettront en œuvre de façon opérationnelle.

■ SIEL BLEU



Siel Bleu dispense des programmes d'Activité Physique Adaptée dans des établissements médico-sociaux afin de prévenir la perte d'autonomie des résidents. L'activité et la stratégie de l'association est encadrée par un conseil d'administration qui regroupe différents acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire (Pierre Hoerter, fondateur de Solivers, François Marty, fondateur de la structure Le Chênelet, Jérôme Deconinck, fondateur de Terre de Liens...) qui peuvent apporter leur regard et leur expérience aux prises de décisions. C'est sur leur impartialité que l'association s'appuie pour valider que les nouveaux partenariats et les projets de développement sont bien en ligne avec la mission sociale de l'association Siel Bleu.

Par ailleurs, une assemblée générale rassemblant les membres adhérents de l'Association, et donc de nombreux bénéficiaires, a lieu tous les ans. Au quotidien, de nombreux projets sont co-construits avec des partenaires (tel que la Maison de la Vie, co-construite en lien avec la fondation d'Entreprise Michelin, qui permet d'accompagner pendant 5 jours des personnes en rémission d'un cancer, pour que la vie reprenne la main sur la maladie).



LA PAROLE A WIMOOV

UNE APPROCHE INCLUSIVE DE LA MOBILITE



La mobilité inclusive constitue une mobilité autonome et accessible à tous, qui vise à proposer des solutions physiquement et financièrement adaptées à l'ensemble des citoyens, en particulier les personnes les plus fragiles, catégories de la population aujourd'hui trop souvent exclues d'un accès à la mobilité (personnes en insertion, demandeurs d'emploi, personnes à mobilité réduite, seniors,...).

Depuis 20 ans, Wimooov agit pour faciliter la mobilité quotidienne des personnes fragiles dans les territoires. **En 2017, à travers 27 plateformes de mobilité rayonnant sur 43 zones d'emploi, réparties sur neuf régions, Wimooov a accompagné plus de 11 500 personnes en insertion.** Au-delà de cette thématique, nous voyons la mobilité comme le trait d'union avec la société, au service de nouvelles perspectives professionnelles et personnelles. Celle-ci se doit d'être autonome et durable, au service de l'environnement et en même temps des budgets les plus modestes.

MOBILITÉ ET EMPLOI

A travers un réseau de prescripteurs de la sphère sociale, des personnes en insertion socioprofessionnelle sont accompagnées par Wimooov. Après avoir identifié les difficultés d'accès à la mobilité, Wimooov met en place un véritable parcours mobilité composé de formations, d'informations ou encore de mise à disposition de solutions matérielles.

A l'heure actuelle, **46 % des bénéficiaires (jusqu'à 60 % dans les zones rurales) trouvent ou conservent un emploi ou une formation grâce à Wimooov.**

MOBILITÉ ET « BIEN VIEILLIR »

Principalement orientés vers les demandeurs d'emplois, nous déclinons nos outils d'accompagnement à destination des seniors afin de garantir autonomie et maintien à domicile le plus longtemps possible. L'objectif est de former et d'accompagner les seniors vers les solutions de mobilité à leur disposition. L'enjeu est notamment de réduire la dépendance à la voiture individuelle.

QU'EST-CE QU'UNE PLATEFORME DE MOBILITÉ ?

Une plateforme de mobilité est un dispositif physique d'accueil des bénéficiaires.

La mise en place d'une plateforme est précédée de la création d'un comité de pilotage regroupant acteurs de la sphère sociale (prescripteurs), de la sphère de la mobilité et des élus mais également d'un diagnostic du territoire : identification de l'ensemble des solutions de mobilité, identification des services publics et identification des zones d'emploi, des zones d'habitation. Concrètement, les missions de la plateforme de mobilité sont les suivantes :

VERS LES PUBLICS

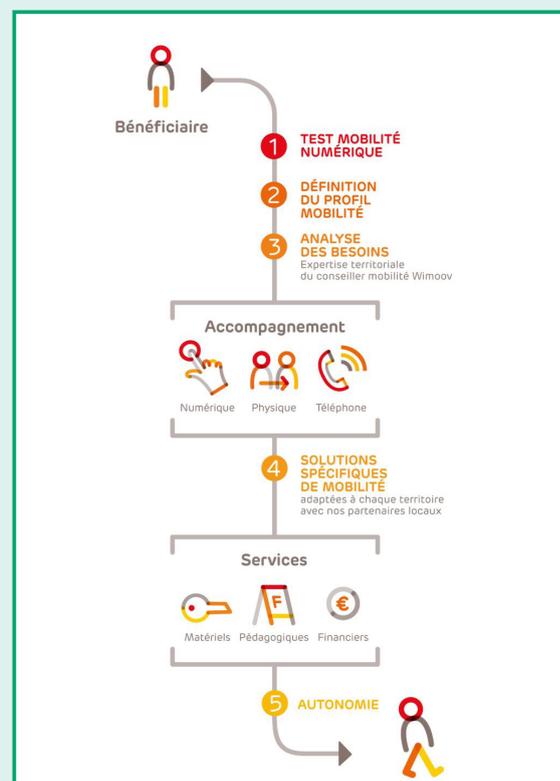
- Conseiller et orienter vers les solutions les plus adaptées aux besoins des publics
- Accompagner vers un retour à la mobilité ou vers un changement de pratique
- Former et informer à l'ensemble des solutions de mobilité accessibles sur un territoire

VERS LES TERRITOIRES

- Optimisation des solutions existantes (dynamisme éco., prestations, consommation,...)
- Mettre en place un véritable « observatoire de la mobilité » (connaissance des flux et des usages, optimisations des solutions, conseil auprès des collectivités territoriales)



Crédit photo : Wimooov



LES LABELS OBTENUS PAR NOS FONDS SOLIDAIRES



LABEL CIES

Le CIES (Comité Intersyndical de l'Épargne Salariale) a labellisé 2 fonds solidaires BNP Paribas Asset Management. Il a été créé en 2002 pour garantir entre autres aux salariés un placement socialement responsable de leur épargne salariale.



LABEL FINANSOL

Le label Finansol garantit la solidarité et la transparence de 7 fonds solidaires BNP Paribas Asset Management, Il a été créé en 1997 pour distinguer les produits d'épargne solidaire des autres produits d'épargne auprès du grand public.



CONTACTS

AM.investissementsolidaires@bnpparibas.com



WEB

<https://www.bnpparibas-am.com/fr/responsabilite-sociale-et-environnementale/notre-responsabilite-economique/investissement-social-et-solidaire/>

La valeur des investissements et les revenus qu'ils génèrent peuvent enregistrer des hausses comme des baisses et il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas l'intégralité de leur placement.

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP96002, constituée sous forme de société par actions simplifiée, ayant son siège social au 1, boulevard Haussmann 75009 Paris, France, RCS Paris 319 378 832, et son site web : www.bnpparibas-am.com.

Le présent document a été rédigé et est publié par la société de gestion de portefeuille.

Ce contenu vous est communiqué à titre purement informatif et ne constitue :

1. ni une offre de vente, ni une sollicitation d'achat, et ne doit en aucun cas servir de base ou être pris en compte pour quelque contrat ou engagement que ce soit ;
2. ni un conseil d'investissement.

Les opinions exprimées dans le présent document constituent le jugement de la société de gestion de portefeuille au moment indiqué et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. La société de gestion de portefeuille n'est nullement obligée de les tenir à jour ou de les modifier. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux en fonction des considérations légales, fiscales, domiciliaires et comptables qui leur sont applicables avant d'investir dans les instruments financiers afin de déterminer eux-mêmes l'adéquation et les conséquences de leur investissement, pour autant que ceux-ci soient autorisés. À noter que différents types d'investissements, mentionnés le cas échéant dans le présent document, impliquent des degrés de risque variables et qu'aucune garantie ne peut être donnée quant à l'adéquation, la pertinence ou la rentabilité d'un investissement spécifique pour le portefeuille d'un client ou futur client.

Compte tenu des risques économiques et de marché, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation par les instruments financiers de leurs objectifs d'investissement. Les performances peuvent varier notamment en fonction des objectifs ou des stratégies d'investissement des instruments financiers et des conditions économiques et de marché importantes, notamment les taux d'intérêt. Les différentes stratégies appliquées aux instruments financiers peuvent avoir un impact significatif sur les résultats présentés dans ce document. Les performances passées ne préjugent pas des performances à venir et la valeur des investissements dans les instruments financiers est susceptible par nature de varier à la hausse comme à la baisse. Il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas leur investissement initial. Les données de performance, éventuellement présentées dans ce document, ne prennent en compte ni les commissions et frais contractés à l'émission ou au rachat de parts ni les taxes.

La documentation visée par le présent avertissement est disponible sur www.bnpparibas-am.com.



INVESTORS'

「corner」



BNP PARIBAS
ASSET MANAGEMENT

L'asset manager
d'un monde
qui change